

# Info Château-Chalon

LE MAIRE  
CHRISTIAN VUILLAUME  
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
DE CHÂTEAU-CHALON  
VOUS SOUHAITENT  
UNE BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2017



**ÉDITO** *En ce début du millésime 2017, je voudrais, au nom de l'équipe municipale, espérer pour chacune et chacun d'entre vous une bonne santé et une année agréable qui permette de réaliser vos projets. Lors de notre rendez-vous des vœux, nous avons évoqué les principales questions qui vont nous occuper durant les mois qui viennent, lesquelles feront l'objet d'informations régulières qui alimentent notre bulletin, lequel devrait atteindre bientôt le n° 100. Certes le contexte institutionnel est en pleine évolution et nous devons nous adapter à ces nouvelles règles que la loi nous oblige. Avec ce N°93 vous est diffusé le dernier bulletin de la communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille. Il retrace en quelques pages les principaux axes qui ont organisé notre action au service de la population.*

## Bulletin municipal n°93

janvier 2017

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrici Nicod IPNS (Imprimé par nos soins)

téléchargeable sur [www.chateau-chalon.fr](http://www.chateau-chalon.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRESSE HAUTE SEILLE**

Le bureau exécutif de la nouvelle ComCom a été élu lundi 9 janvier dernier à Bletterans. Après 15 ans de gouvernance au sein de la CCCHS, Christian Vuillaume a présenté la candidature de Jean-Louis Maître à la présidence de cette nouvelle collectivité, avant d'être lui-même élu premier vice-président. Il sera en charge du développement touristique et assurera aussi la coordination de l'antenne administrative de Voiteur qui demeure à votre service.

Cette année, rien ne sera bouleversé et les quatre vice-présidents qui faisaient déjà partie de notre équipe auront pour mission de faire partager les options qui ont contribué à construire l'identité de notre territoire. Daniel Chalandard, Michel Brutillot et Daniel Ségut font désormais partie de ce nouvel exécutif.

## **DES TAUX QUI VONT VARIER**

Comme vous l'aurez constaté sur votre feuille d'impôts locaux 2016, la partie communale a déjà sensiblement baissé cette année et nous devrions poursuivre cette baisse dans les deux années qui viennent.

Toutefois le taux de la future ComCom Bresse Haute Seille va sensiblement augmenter alors que nous l'avions maintenu stable depuis 2004 au sein de la CCCHS. Cela s'explique par le fait que celui de Bresse Revermont étant plus élevé que le nôtre, la loi nous oblige à appliquer un taux intercommunal moyen ? Donc nos voisins bressans verront baisser un peu le leur. Il en sera de même pour les entreprises !

## **LES PROJETS POUR NOTRE COMMUNE**

*Investir pour une eau de meilleure qualité*

Le principal chantier qui va nous occuper cette année concerne la construction d'une station de traitement de l'eau au captage du Latet. La première difficulté qui est apparue va concerner l'acquisition du petit bout de terrain nécessaire à l'implantation pour un fonctionnement optimal. Un flou sur la propriété réelle de ces quelques ares oubliés dans une succession complique un peu le transfert.

Les élus devraient aussi participer dès janvier à des visites d'installations pour analyser les différents systèmes de traitement

dans des villages semblables aux nôtres.

Mais le projet est bien engagé, les demandes de subvention sont déposées en attente de leur confirmation, la mutualisation avec Menétru le Vignoble est validée, le budget de l'opération qui dépasse 330 000 € sera facilement assumé et il faut désormais attendre toutes les autorisations y compris celle de la Police de l'eau qui autorisera la traversée du ruisseau pour desservir Menetru avant de lancer le marché public. Patience donc.

#### *De nouveaux sanitaires publics*

Se positionner pour la réalisation de toilettes publiques à proximité de l'église. Nous avons produit un dossier de demande de subvention déposé en préfecture dès cette première semaine de janvier. Si le projet est accepté nous envisageons des sanitaires automatiques qui se nettoient après chaque passage. La question d'installer un monnayeur ou pas reste posée.

#### *Aménagement du cimetière*

Dès 2011, nous avons entrepris un aménagement de notre cimetière. Ce travail de longue haleine a commencé par la réalisation d'un plan, la rédaction d'un règlement avec l'établissement de concessions, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Cette restructuration va se poursuivre avec le déplacement de la croix centrale au fond de l'allée centrale, ce qui nécessitera de déplacer une ancienne tombe. Cette opération délicate devrait faciliter l'accès des engins qui doivent intervenir sur les sépultures, tout en favorisant un meilleur agencement de ce lieu voué au recueillement.

### **LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM)**

Si les bacs gris n'ont pu être ramassés les 02 et 03 janvier c'est tout simplement que les chauffeurs du SICTOM qui assurent ce service ont considéré les routes pas suffisamment sécurisées sur l'ensemble du secteur.

Concernant ces bacs, il est rappelé que chaque ménage se doit de ne pas les laisser à l'extérieur. Ils doivent être rentrés habituellement dès le lundi soir (sauf exception).

Nous vous rappelons aussi que le tri est contrôlé régulièrement et que notre village subit des remarques à ce sujet. Merci de prendre

en compte cette opération qui respecte l'environnement.

### **LA RÉVISION DES BASES DES VALEURS LOCATIVES**

La réforme qui avait été prévue par le gouvernement concernant la révision des valeurs locatives cadastrales a été de nouveau reportée, car jugée trop sensible en raison de la surcharge de travail des équipes des services des impôts chargées de prendre en main la réforme de l'imposition à la source, avec les risques de « bugs » entre les deux réformes. Ces valeurs locatives servent d'assises aux taxes d'habitation, taxes foncières ou encore Cotisation Foncière des Entreprises pour certaines chambres d'hôtes. Elles s'appuient toujours sur la révision de 1970 et aujourd'hui, sans nécessairement prendre en compte les aménagements des habitations, il nous revient d'organiser cette régulation pour plus de justice fiscale. Le conseil municipal réuni le 10 décembre a décidé de solliciter le service des impôts pour se faire accompagner dans cette démarche.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Comme annoncé dans un précédent bulletin, le recensement de la population de notre commune est prévu entre le 20 janvier et le 18 février. Le conseil municipal a fait le choix de confier cette opération à Aline Baronat qui, après avoir géré la Maison d'Eusébia aujourd'hui fermée par ses propriétaires, occupe avec sa famille un des logements de l'école. Ayant participé à la formation nécessaire à cette mission, elle ira à votre rencontre et nous savons que vous lui réserverez le meilleur accueil.

### **LA NEIGE DANS NOS RUES**

Faudra-t-il le répéter à chaque début d'hiver ? Le travail du déneigement est particulièrement délicat à réaliser sur notre voirie communale. Les dernières chutes de neige et le froid qui est venu s'ajouter pour produire un verglas dangereux ont rendu encore un peu plus compliqué le travail avec la lame de déneigement. Le bureau communal réuni ce lundi matin 16 décembre ayant constaté à nouveau des véhicules stationnés dans les rues a demandé à Claude Daumard de ne plus déneiger lorsqu'une voiture se trouve sur son passage.